



Ressources Humaines et Relations Sociales

Tél. : 02 98 98 66 05 – Télécopie : 02 98 98 67 21

Courriel : secretariatdrh@epsm-quimper.fr

**COMPOSITION DE LA COMMISSION
DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
DE DEUX ADJOINTS ADMINISTRATIFS**

- Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,
- Vu la loi 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière,
- Vu le décret 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;
- Vu le décret n°2004-118 du 6 février 2004 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaire de catégorie C de la fonction publique hospitalière
- Vu le décret 2012-1154 du 15 octobre 2012 modifiant les conditions de publication des avis de concours de divers statuts particuliers de la fonction publique hospitalière ;
- Vu l'avis de recrutement sans concours en date du 31 mai 2019 ;

Le Directeur de l'EPSM Etienne Gourmelen arrête la composition de la commission comme suit :

- **Monsieur DOUZILLE**, Directeur des ressources humaines de l'EPSM Etienne Gourmelen : Président
- **Madame LE FRAPPER**, Attachée d'administration hospitalière;
- **Madame HERY-ROBINET**, attachée d'administration hospitalière au Centre Hospitalier de Douarnenez;

Le Directeur,



Yann DUBOIS